

## PUBLICATION IMMÉDIATE

### DÉNOMBREMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE LE 24 AVRIL : PREMIER VOLET D'UN PORTRAIT GLOBAL SUR LE PHÉNOMÈNE PRÉVU EN 2020

Sherbrooke, le 5 avril 2018 - Le soir du 24 avril, et les jours suivants dans certaines ressources, le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, en collaboration avec plusieurs partenaires et organismes, coordonnera le dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible sur son territoire. Intitulé *Tout le monde compte*, ce dénombrement se déroulera simultanément dans onze régions du Québec en utilisant une approche commune pour assurer une harmonisation dans la collecte, la saisie et l'analyse des données. Ce grand exercice s'inscrit également dans une démarche canadienne, une première mondiale où un ensemble de collectivités d'un pays dénombrera les personnes en situation d'itinérance à la même période de l'année.

#### Un portrait de l'itinérance qui comporte quatre volets

La « photo ponctuelle » prise lors du dénombrement du 24 avril et des jours suivants sera la première phase d'une démarche en quatre volets qui mènera à la diffusion d'un portrait de l'itinérance au Québec dont la sortie est prévue en 2020. Ce portrait sera réalisé à partir d'une diversité d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs complémentaires permettant d'avoir une compréhension globale de l'itinérance.

Les quatre volets que comprendra le portrait sont les suivants :

Volet 1 : documenter l'itinérance visible, grâce à des dénombrements dans onze régions du Québec;

Volet 2 : documenter l'itinérance cachée, à l'aide d'un questionnaire qui pourra conduire à l'ajout de questions sur l'itinérance au sein d'une enquête sociale plus générale;

Volet 3 : documenter l'utilisation des services par les personnes en situation d'itinérance, tant ceux du milieu communautaire que ceux des établissements du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que de certains partenaires intersectoriels;

Volet 4 : approfondir nos connaissances à l'égard des personnes en situation d'itinérance, en documentant leurs caractéristiques, leur parcours ainsi que les facteurs sociaux et individuels associés à leur réalité.

#### La réalisation du volet 1 le soir du 24 avril et les jours suivants

Le volet 1 sur l'itinérance visible consiste en un dénombrement des personnes en situation d'itinérance **visible**. Il vise à déterminer, dans une collectivité, le nombre de personnes en situation d'itinérance visible qui se trouvent dans les refuges et autres ressources d'hébergement temporaire, dans la rue ou dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine, sans avoir de domicile fixe, pendant une nuit donnée. Au moyen d'un questionnaire de 16 questions, le dénombrement fournira des renseignements sur les données démographiques et autres caractéristiques, telles que l'historique d'itinérance et l'utilisation des services. Ce questionnaire s'adressera principalement aux personnes en situation d'itinérance visible dénombrées, mais également à certaines personnes en situation d'itinérance cachée. Les données recueillies auprès de ces dernières contribueront à alimenter le volet 2 du portrait qui concerne l'itinérance cachée.

## **Les limites du volet 1**

Pris isolément et sans la réalisation des trois autres phases du portrait, le dénombrement ponctuel du 24 avril et des jours suivants ne pourrait pas servir à dresser un portrait exhaustif de l'itinérance sur le territoire desservi par le CIUSSS de l'Estrie - CHUS. En mettant l'accent sur une seule nuit, il ne vise pas à dénombrer l'ensemble des personnes en situation d'itinérance puisqu'il n'inclura pas certaines personnes en situation d'itinérance épisodique. Il ne comprendra pas non plus la grande majorité des personnes qui ne vivra qu'un seul épisode, souvent bref, d'itinérance au cours d'une période. Le dénombrement fournira plutôt une estimation du nombre de personnes qui sont en situation d'itinérance visible à un moment précis. « *L'exercice de dénombrement du 24 avril, pris isolément, ne peut pas tenir la route pour fonder les bases de nos actions sur le terrain. Il faut le voir dans une démarche plus globale et déjà se placer, comme région, en mode réflexion pour déterminer comment on va utiliser les données obtenues après les quatre volets de la démarche.* » exprime Charles Coulombe, responsable de la coordination intersectorielle en itinérance pour le territoire desservi par le CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

## **Les objectifs visés par la réalisation des quatre volets du portrait de l'itinérance**

Ce portrait, avec l'utilisation d'une méthodologie harmonisée dans les onze régions visées, constituera un outil précieux pour soutenir la détermination des prochaines orientations gouvernementales en matière d'itinérance. À la suite de sa publication prévue en 2020, il devrait permettre aux décideurs et aux intervenants de bénéficier de données solides en vue d'orienter leurs actions puisqu'il permettra :

- d'accroître les connaissances à l'égard du phénomène;
- de suivre son évolution dans le temps;
- de documenter l'utilisation des services par les personnes en situation d'itinérance;
- de soutenir l'établissement des priorités d'action répondant aux besoins des personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir.

## **La coordination régionale et la recherche de bénévoles pour le volet 1**

Depuis plusieurs semaines, une équipe formée de membres du personnel de diverses directions du CIUSSS de l'Estrie - CHUS, de représentants des ressources communautaires ainsi que des services policiers soutient la réalisation du dénombrement à l'échelle régionale. Ils ont sélectionné les emplacements et les territoires à couvrir, déterminé les ressources (bénévoles ou intervenants) nécessaires, conçu un plan de sécurité, prévu la logistique sur le terrain ainsi que de la mise en place de quartiers généraux à Sherbrooke et Granby.

La dernière étape essentielle à la réussite de l'opération reste le recrutement de bénévoles prêts à faire remplir des questionnaires dans des lieux extérieurs le soir du 24 avril ainsi que dans des refuges ou autres ressources les jours suivants. « *Tous les bénévoles recevront une formation d'une heure. Nous invitons les membres du personnel du réseau de la santé et des services sociaux, les étudiants et la population à s'engager pour mieux comprendre le phénomène de l'itinérance sur notre territoire.* », a conclu M. Coulombe.

Information sur le dénombrement et inscription des bénévoles : [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca)

- 30 -

Pour renseignements ou entrevues :

Marie-France Thibeault  
Service des communications  
819 346-1110, poste 22878 | 819 345-9120 (cellulaire)  
marie-france.thibeault.ciussse-chus@sss.gouv.qc.ca